

Arrêté de la DACS du 10 juin 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0912758A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier ;

Vu la proposition du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes en date du 16 février 2009 ;

Vu l'avis de la première présidente de la cour d'appel de Montpellier et du procureur général près ladite cour en date du 22 mai 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier :

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Tomas (Michel), commissaire aux comptes à Perpignan, membre du conseil régional, suppléant, en remplacement de Mme Lozano-Pugliese (Laurence).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 10 juin 2009.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,
C. GUEGUEN